



Consultant en santé et sécurité au travail (F/H)

Le CIG est situé le long du canal de l'Ourcq, proche de Paris et directement desservi par le RER (Pantin, ligne E) et le métro (Eglise de Pantin, ligne 5), dans un environnement agréable et vivant (nombreux restaurants, aménagements des bords du canal, etc.). Les locaux plaisants et les équipements modernes contribuent à offrir un bon environnement de travail.

Il est un acteur de premier plan en matière de ressources humaines de la fonction publique territoriale francilienne. Au travers de missions de conseil mais également d'inspection, le service Ergonomie et Ingénierie de la Prévention des Risques Professionnels (EIPRP) du CIG contribue à la promotion de la santé et sécurité du travail des collectivités et établissements affiliés.

Dans cette perspective, le Service EIPRP est à la recherche d'un conseiller en santé et sécurité au travail.

Au sein du service EIPRP, rattaché à la Direction de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) vous intégrez une équipe dynamique composée d'une vingtaine d'ingénieurs en prévention et d'ergonomes et vous intervenez dans les collectivités territoriales de la Petite Couronne. Intervenant en prévention, vous avez en charge l'accompagnement et l'assistance des collectivités dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

Chargé d'inspection en Santé et Sécurité du Travail (ACFI), vous contrôlez les conditions d'application des règles de santé et de sécurité au travail et proposez à l'autorité territoriale toute mesure de nature à améliorer la prévention des risques professionnels.

Ces missions s'exercent dans un environnement présentant une diversité d'activités et de métiers de la filière administrative, technique, culturelle ou encore sportive.

Ce poste intéresse un cadre territorial avec une première expérience en santé sécurité au travail et en mesure de proposer des actions et projets structurants et événements fédérateurs. Sens de l'organisation et autonomie, implication sur le terrain auprès des collectivités feront le quotidien de ce conseiller en santé et sécurité au travail. Des qualités de communication et pédagogie sont également nécessaires au quotidien.

Conditions de diplôme :

- Niveau bac +5 dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Compétences requises :

- Maîtrise des outils et des méthodes spécifiques à la prévention des risques et des outils informatiques.
- Connaissance de la réglementation santé et sécurité.

Qualités requises

- Capacité d'adaptation à l'environnement territorial.
- Aptitudes à la communication et à la pédagogie.
- Autonomie et capacité à rendre compte à la hiérarchie.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + tickets restaurants + participation à la mutuelle et à la prévoyance + comité d'action sociale qui sont détaillés ci-après.

Cadre d'emplois des ingénieurs ou attachés territoriaux

Poste à pouvoir dans les meilleurs délais.

Adressez votre lettre de motivation et CV à : M. le Président du CIG
(Nous vous conseillons de consulter vos courriers indésirables si vous ne recevez pas d'accusé de réception.)

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Vous intégrez une équipe dynamique de 300 agents tournés vers l'avenir, encadrée par une direction générale bienveillante, porteuse de projets ambitieux.

Le télétravail, institué depuis plusieurs années, peut aller jusqu'à 2 jours par semaine. Il fait l'objet d'un forfait de prise en charge.

Vous travaillez 38 h 30 par semaine, avec un système d'horaires variables sur site et bénéficiez en conséquence de 20 jours de RTT.

Vous bénéficiez d'un régime indemnitaire constitué d'un IFSE et d'une prime mensuelle et annuelle.

Le CIG porte une attention particulière à la formation de ses agents et prévoit le budget et le temps à la mesure de cette ambition.

Vous pouvez opter pour des tickets restaurant bénéficiant de 60 % de prise en charge par l'employeur, une mutuelle et une prévoyance non obligatoires auxquelles l'employeur participe.

Une adhésion au comité d'entreprise vous fera bénéficier de nombreux avantages, cumulables avec les prestations offertes par le CNAS.

Si vous vous déplacez en voiture ou à vélo, un parking vous attend dans le bâtiment. Le lieu est équipé d'un kit de réparation pour vélos, résultant du travail du groupe projet « développement durable ».

Pour les cyclistes et ceux qui pratiquent le co-voiturage, un forfait « mobilités durables » est prévu.

Enfin, soucieux de votre bien-être au travail, le CIG a mis en place, en concertation avec les agents, des activités sportives sur votre temps libre.